

Certificat de protection volontaire du climat

La Fondation PME Clima confirme que

PROMEA Assurances sociales

a apporté une contribution volontaire à la protection du climat par les quantités de CO₂ suivantes qui sont compensées dans des projets de qualité tels que le reboisement en Uruguay:

Quantité de CO₂ compensée: 28.04 t (Compensation totale)
Secteur compensé: Chauffage, Électricité, Voyages d'affaires

Validité 2025

Winterthur, 26. Novembre 2024



Matthias Baumberger
Directeur

Numéro de certificat: 26027311